

Le 15 mars 2024

Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie
Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0A4

Objet : Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie au sujet du projet de loi C-34

Mesdames et Messieurs les membres du comité,

Je vous remercie de me permettre d'exposer mon point de vue par écrit concernant le projet de loi C-34, Loi modifiant la Loi sur Investissement Canada.

Il est essentiel que le Canada reconnaisse que sa capacité à attirer des investissements étrangers est indispensable au maintien de la qualité de vie élevée des Canadiens. Les investissements étrangers stimulent l'expansion des entreprises, augmentent la demande pour les biens et services canadiens et favorisent le choix du marché et la concurrence. Les investissements étrangers soutiennent également les industries nouvelles et émergentes, s'alignant ainsi sur les objectifs du gouvernement du Canada en matière de diversification économique et de réduction des émissions de carbone.

Comme je l'ai mentionné lors de mon témoignage devant le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes du Canada, la confiance des investisseurs joue un rôle déterminant lorsqu'il s'agit d'attirer des investissements. Nous ne pouvons pas nous permettre que des exigences juridiques nébuleuses retardent indûment la conclusion des transactions ou fassent craindre aux investisseurs de subir de fortes pénalités. Il est impératif que le projet de loi fournisse des lignes directrices raisonnables, prévisibles et transparentes aux entreprises qui envisagent d'investir au Canada.

Toutefois, je comprends que la sécurité nationale soit un facteur à considérer lorsqu'il est question d'attirer des investissements. Dans de très rares circonstances, les investissements étrangers peuvent représenter une menace pour la sécurité nationale du Canada. Par exemple, la Chine a des intérêts importants dans notre secteur de l'énergie, et le commerce bilatéral entre nos deux pays continue de croître. Il est important que nos partenaires en matière de sécurité ne nous considèrent pas comme un maillon faible, mais nous devons aussi veiller à établir le juste équilibre qui nous évitera d'être perçus comme un maillon faible par nos partenaires économiques. Les législateurs comme vous ont un rôle essentiel à jouer dans la recherche de ce juste équilibre, mais je vous incite à ne pas entraver le développement économique dans le cadre de ce processus.

En vous remerciant de nouveau de me permettre d'exposer mon point de vue, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du comité, mes salutations distinguées.



Malcolm Bruce, MSM, IAS.A
PDG, Edmonton Global